

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**Faculté de science politique et de droit**

**CONSEIL ACADÉMIQUE**

**PROCÈS-VERBAL de la quatre-vingt-dix-neuvième assemblée ordinaire  
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,  
tenue le 5 septembre 2018, à 12 h 30, au local A-1715**

---

**Membres présents**

Audet, François  
Bernstein, Stéphanie  
Besner, Louis-Simon  
Brunet, Lysa  
Cyr, Hugo  
Dubois, Émilie  
Durazo, Julian  
Deblock, Christian  
Fontaine, Laurence-Léa  
Gallié, Martin  
Jegen, Maya  
Lorite, Alejandro  
Prévost, Jean-Guy  
Roch, François  
Romani, Vincent  
Touré, Alpha Oumar (M en sc. pol)

**Secrétaires :**

**Isabelle Boudreault**  
**Louise Dumont**

**Membres absents**

Breton Le-Goff, Gaëlle \*  
Gagnon, Frédéric\*  
Gesualdi-Fecteau, Dalia\*  
Lessard, Jean-François\*  
Massie, Justin\*

**Observateurs**

Charron, Simon  
Dorais, Sébastien  
Laplante-L., François  
Lefort, Amélie  
Maltais, France  
Park, Stephen  
Pugeaud, Pierrick

**\*Absences motivées**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 99<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 5 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 98<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 9 mai 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Affaires en découlant  
Transfert des pouvoirs :
  - Extension du mandat du vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 août 2018 monsieur Alejandro Lorite - Adoptée en réunion virtuelle
  - Nomination de monsieur Martin Gallié au poste de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit – Adoptée en réunion virtuelle
  - Octroi d'un Doctorat *honoris causa* à monsieur François Ost – Adoptée en réunion virtuelle et en présence des membres du Comité exécutif

- Nomination de monsieur Vincent Romani au poste de directeur de l'Unité de programmes de 1<sup>er</sup> cycle en science politique
  - Nomination du vice-doyen aux études, monsieur Martin Gallie comme représentant au comité de révision du R-5, R-8 et R-18
4. Informations
    - 4.1 50e anniversaire de l'UQAM : proposition d'activités
  5. Affaires académiques
    - 5.1 Cheminement honor BGP/ENAP
  6. Recherche
    - Résolutions
  7. Affaires étudiantes
    - 7.1 Accueil étudiants
    - 7.2 Jeudi 20 septembre 2018 : journée autochtone
  8. Divers
    - 8.1 Motion de remerciements pour madame Amélie Lefort
  9. Dépôt de document
  10. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Christian Deblock préside la séance et mesdames Louise Dumont et Isabelle Boudreault agissent, à tour de rôle, à titre de secrétaire-rédactrice.

### **1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 99<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 5 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit**

Sur proposition dûment faite par monsieur François Roch, appuyée par madame Stéphanie Bernstein, le projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-dix-neuvième assemblée ordinaire du 5 septembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 98<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 9 mai 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit**

Sur proposition dûment faite par monsieur François Roch, appuyée par monsieur Hugo Cyr, le procès-verbal de la quatre-vingt-dix-huitième assemblée ordinaire du 9 mai 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que proposé.

### **3. Affaires en découlant**

- **Projet pilote étudiants autochtones**

Le doyen mentionne à l'assemblée que le projet est maintenant lancé. Il donne la parole à madame Stéphanie Bernstein qui souligne que trois étudiantes ont été recrutées. Deux ont déjà commencé cet automne et la troisième commencera, exceptionnellement, à la session d'hiver. Un système d'homologue a été mis en place pour accompagner ces étudiantes. Il y a également eu, à la fin du mois d'août, une première formation adressée aux enseignants. Madame Bernstein en a profité pour remercier les personnes suivantes : les professeures Héléne Piquet et Doris Farget, madame Alexandra Lorange, étudiante, ainsi que deux autres membres du comité, soit mesdames Florence Brosseau, étudiante de 1<sup>er</sup> cycle en droit et maître Pascale O'Bomsawin, avocate autochtone diplômée de l'UQAM. Les remerciements se sont

terminés en élargissant envers la haute administration de l'UQAM qui ont apporté leur support dans ce dossier.

- **Projet d'enseignement en ligne**

Le doyen est heureux d'informer les membres qu'un financement a été obtenu pour les deux propositions de cours présentées par les départements des sciences juridiques et de science politique.

- **Transfert des pouvoirs**

Afin d'éviter une vacance de la direction pendant la saison estivale, le doyen explique la nécessité de déléguer les pouvoirs du Conseil académique de la Faculté au Comité exécutif. Cette année trois résolutions ont été présentées, approuvées et adoptées par réunion virtuelle :

**FSPD-RÉSOLUTION-CEX-2018-2019-01**

Extension du mandat du vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 août 2018.

Le doyen en profite pour remercier encore une fois monsieur Alejandro Lorite d'avoir accepté cette prolongation.

**FSPD- RÉSOLUTION-CEX-2018-2019-02**

Nomination de monsieur Martin Gallié comme vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 mai 2021.

La résolution a été envoyée aux instances qui l'ont entérinée. La nomination est maintenant officielle.

**FSPD-RÉSOLUTION-CEX-2018-2019-03**

Doctorat *honoris causa*

Le doyen explique que c'est la tradition de proposer une candidature en alternance entre les deux départements. Cette année est celle des sciences juridiques. Le doyen prend quelques minutes pour présenter le candidat retenu, monsieur François Ost. Celui-ci est impliqué dans tout ce qui touche les enjeux de droit littéraire, l'approche systémique, la traduction, l'environnement, la conception du temps. Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'Académie européenne de théorie du droit. Sa réputation est sans tache. La Faculté est honorée qu'il ait accepté de recevoir ce Doctorat *honoris causa*. Nos liens avec les institutions belges en seront, par le fait même, renforcés. Le doyen remercie le Département des sciences juridiques pour cet apport. La résolution a été adoptée en réunion virtuelle et mise au dossier de candidature.

3.4 La prochaine résolution vise à approuver celles prises par le Comité exécutif pendant la saison estivale :

**RÉSOLUTION CFSPD-2018-2019-722**

ATTENDU la résolution CFSPD-2017-2018-721 du Conseil académique du 9 mai 2018 transférant les pouvoirs du Conseil académique au Comité exécutif durant la période estivale 2018

ATTENDU la résolution FSPD-CEX-2018-2019-01 du Comité exécutif du 20 juin 2018 approuvant la prolongation rétroactive du mandat de monsieur Alejandro Lorite comme vice-doyen aux études de la Faculté du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018, adoptée en réunion virtuelle;

ATTENDU la résolution FSPD-Cex-2018-2019-02 du Comité exécutif désignant monsieur Martin Gallié au poste de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de de droit, pour un mandat débutant le 1er septembre 2018 se terminant le 31 mai 2021, adoptée en réunion virtuelle;

ATTENDU la résolution FSPD-CEX-2018-2019-03 pour l'octroi d'un doctorat honoris causa à monsieur François Ost, adoptée en réunion virtuelle;

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par monsieur Julian Durazo, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE les décisions prises par le Comité exécutif durant la période estivale 2018.

### **RÉSOLUTION CFSPD-2018-2019-723**

#### **Nomination à la direction de l'Unité de programmes de premier cycle en science politique**

ATTENDU le règlement n° 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article n° 26;

ATTENDU la candidature de monsieur Vincent Romani au poste de direction de l'Unité de programmes de premier cycle en science politique;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 25 mai 2018, sous la présidence de monsieur Alejandro Lorite, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU l'élection à l'unanimité de monsieur Vincent Romani;

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par monsieur Julian Durazo, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Vincent Romani, à titre de directeur de l'Unité de programmes de premier cycle en science politique pour un mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> août 2018 et se terminant le 31 juillet 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Résolution CFSPD-2018-2019-724**

#### **Nomination d'une représentante, d'un représentant au Comité permanent du Règlement numéro 5 des études de premier cycle et au Conseil permanent du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs et au Comité de révision permanent du Règlement numéro 18 sur les infractions de nature académique.**

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Alejandro Lorité à titre de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le mandat de monsieur Martin Gallié à titre de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la composition du Comité permanent de mise à jour du Règlement numéro 5 des études de premier cycle et du Comité permanent de mise à jour du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs favorisant la représentation du vice-décanat aux études ainsi que la Règlement numéro 18 concernant les infractions académiques;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif de la Faculté de science politique et de droit que le Conseil académique :

NOMME monsieur Martin Gallié, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de mise à jour du Règlement numéro 5 des études de premier cycle et au Comité permanent de mise à jour du Règlement numéro 8 des études de cycles supérieurs, jusqu'au 31 mai 2021 et au Comité de révision permanent du Règlement numéro 18 sur les infractions de nature académique.

TRANSMETTE sa décision à la Commission des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4. Informations**

##### **50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM : propositions d'activités**

Le doyen informe les membres que les délais pour les propositions d'activités achèvent et que les demandes de la Faculté doivent être déposées sous peu. Il souligne que ce 50<sup>e</sup> est également celui du Département de science politique et que la Faculté de science politique et de droit célébrera ses 20 ans. Le doyen a demandé aux unités de soumettre des projets afin que de pouvoir bénéficier des fonds que l'UQAM a réservés pour souligner ce jubilé. Monsieur Christian Deblock prend la parole pour mentionner que le Département de science politique a déjà déposé ses projets. Monsieur Stephen Park explique également les changements déjà apportés à la bibliothèque pour souligner l'événement.

#### **5. Affaires académiques**

##### **Cheminement Honor BGP/ENAP**

Monsieur Jean-Guy Prévost explique que le Baccalauréat en gestion publique (BGP) est maintenant géré par l'École des sciences de la gestion, mais que les deux départements de la Faculté y participent activement. Afin d'améliorer le programme, le BGP est actuellement en négociation avec l'ENAP pour mettre sur pied un cheminement qui amènerait nos deux institutions à collaborer. Le but est de permettre à des étudiants du baccalauréat dont la moyenne est suffisante (3,5) de suivre, pendant la dernière année,

des séminaires qui sont offerts au programme de maîtrise en administration publique de l'ENAP sur le modèle du cheminement Honor. Ces séminaires leur seront crédités au baccalauréat mais également à la maîtrise, s'ils décident de poursuivre. L'entente est conclue, elle a été validée par l'ENAP et par le Conseil académique de l'École des sciences de la gestion. Tous les documents ont été fournis. À noter, que le Service de soutien académique de l'UQAM a également validé les équivalents.

Monsieur Julian Durazo intervient pour rappeler que le BGP appartenait à la Faculté de science politique et qu'il en est sorti tout récemment pour être géré par l'ESG. Il souhaiterait savoir dans quelle mesure cette initiative, soit celle d'encourager l'enseignement à l'extérieur, va soutenir la Faculté et il se questionne sur la réception que ses collègues auront face à cette nouvelle initiative. Il est préoccupé à savoir si cette possibilité ne videra pas nos classes en administration publique.

Monsieur Jean-Guy Prévost rappelle qu'il en a parlé à l'Assemblée départementale de la semaine dernière et qu'il n'a pas entendu de préoccupation de ses collègues face à cette nouvelle réalité. Selon lui, cette entente se justifie au regard du profil des étudiants du BGP. Il explique que peu d'étudiants effectuent des études supérieures, préférant aller sur le marché du travail. Les personnes qui ont un profil plus gestion publique sont davantage tentées par des études supérieures, ce qui, sur le plan pratico-pratique, n'est pas aisé à programmer chez nous car nos professeurs plus spécialisés dans ce domaine ont pris ou vont prendre leur retraite et les nouveaux n'ont pas le profil 'gestion publique' mais plutôt 'politiques publiques'. L'ENAP offre ce volet 'gestion publique'.

Monsieur Prévost complète en mentionnant que tous ces changements effectués dans nos programmes ne devraient pas soulever la question « qu'est-ce que cela va nous apporter ? mais plutôt qu'est-ce que cela va apporter à nos étudiants ? » Il termine en mentionnant que si nos étudiants veulent prendre des cours ailleurs, cours qu'ils jugent pertinents dans leur cheminement, on devrait tout mettre en œuvre, si ces cours sont justifiés, pour les soutenir.

Le doyen complète ce point en ajoutant que, grâce à l'intervention du précédent vice-doyen aux études, monsieur Alejandro Lorité, le nombre de crédits qui pourrait ainsi être reconnu est passé de neuf à douze. Concrètement, avec cette nouvelle possibilité, il serait possible dans le cheminement Honor d'envisager un baccalauréat-maîtrise en quatre ans.

### **Entente avec l'ENAP pour un cheminement Honor, programme de baccalauréat en gestion publique**

#### **Résolution CFSPD-2018-2019-725**

ATTENDU le document de présentation du projet de modification du programme de baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU le projet d'entente entre l'ENAP et l'ESG UQAM visant l'ajout du cheminement *Honor* au programme de baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU la résolution CP-P7215-20180410-02 adoptée par le Comité de programme de baccalauréat en gestion publique lors de sa réunion du 10 avril 2018;

ATTENDU l'avis favorable du Registrariat – Dossiers universitaires du 12 juillet 2018

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyé par monsieur Hugo Cyr, que le Conseil académique :

RECOMMANDE à la Commission des études l'ajout d'un cheminement Honor avec l'ENAP au baccalauréat en gestion publique, avec une mise en vigueur de ce cheminement à l'hiver 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. Recherche**

Madame Maya Jegen présente et commente les résolutions suivantes :

**Prolongation de la Chaire stratégique de l'UQAM en psychologie politique de la solidarité sociale.**

### **Résolution CFSPD-2018-2019-726**

ATTENDU l'Annexe 5 de la Politique numéro 10 de la recherche et de la création de l'UQAM précisant les règles régissant les Chaires stratégiques de l'UQAM;

ATTENDU la demande de prolongation de la Chaire stratégique en psychologie politique de la solidarité sociale déposée par sa titulaire Allison Harell, professeure en science politique, pour une période supplémentaire de deux ans (sans ressources additionnelles);

ATTENDU l'appui de la candidature par le Département de science politique (résolution DSP-2018-2019-6);

ATTENDU le bilan excellent de la Chaire durant les trois dernières années et la pertinence des activités pour la Faculté de science politique et de droit;

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par madame Laurence-Léa Fontaine, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Comité institutionnel d'évaluation de prolonger la Chaire stratégique en psychologie politique de la solidarité sociale de madame Allison Harell pour une période de deux ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Proposition d'une Chaire stratégique de l'UQAM en empirie, droit et société.**

### **Résolution CFSPD-2018-2019-727**

ATTENDU l'Annexe 5 de la Politique numéro 10 de la recherche et de la création de l'UQAM précisant les règles régissant les Chaires stratégiques de l'UQAM;

ATTENDU le concours 2018-2019 des Chaires stratégiques de l'Université du Québec à Montréal permettant à la Faculté de science politique et de droit de soumettre une candidature;

ATTENDU l'évaluation et la sélection de la proposition de création d'une Chaire en empirie, droit et société de madame Emmanuelle Bernheim par le Comité facultaire de la recherche, le 3 avril 2018;

ATTENDU l'appui de la candidature par le Département des sciences juridiques (résolution 18-DSJ-2885);

ATTENDU la pertinence des activités de la Chaire proposée et sa conformité avec trois des quatre axes du Plan de développement de la Faculté de science politique et de droit (1 - Citoyenneté, pluralismes et démocratie, 2 - État et gouvernance publique, notamment en ce qui concerne l'État de droit et l'accès à la justice et 3 - Politiques sociales et qualité de vie, notamment en ce qui concerne le droit social et du travail);

IL EST PROPOSÉ par madame Maya Jegen, appuyé par madame Stéphanie Bernstein, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Comité d'évaluation institutionnel de retenir la proposition de madame Emmanuelle Bernheim de créer une Chaire stratégique en empirie, droit et société lors du concours 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Reconnaissance du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) comme unité facultaire de recherche.**

**Résolution CFSPD-2018-2019-728**

ATTENDU la Politique de soutien à la recherche de la Faculté précisant le processus de reconnaissance des unités facultaires de recherche;

ATTENDU le concours de reconnaissance facultaire des unités de recherche lancé le 19 mars 2018 et se terminant le 11 mai 2018;

ATTENDU la demande de reconnaissance facultaire déposée par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), dirigé par madame Michèle Rioux, professeure au Département de science politique;

ATTENDU l'évaluation du Comité facultaire de la recherche, élargi à monsieur Dominic Hardy, vice-doyen de la Faculté des arts, et la recommandation du Comité d'accorder la reconnaissance au CEIM comme unité facultaire de recherche pour une durée d'un an;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Audet, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

OCTROIE au Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) la reconnaissance facultaire pour une période d'un an, jusqu'au 31 août 2019.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Reconnaissance du Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) comme unité facultaire de recherche.**

#### **Résolution CFSPD-2018-2019-729**

ATTENDU la Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit précisant le processus de reconnaissance des unités facultaires de recherche;

ATTENDU le concours de reconnaissance facultaire des unités de recherche lancé le 19 mars 2018 et se terminant le 11 mai 2018;

ATTENDU la demande de reconnaissance facultaire déposée par le Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), codirigé par madame Anne-Marie D'Aoust, professeure au département de science politique;

ATTENDU l'évaluation du Comité facultaire de la recherche, élargi à monsieur Dominic Hardy, vice-doyen de la Faculté des arts, et la recommandation du Comité d'accorder la reconnaissance au CRIEC comme unité facultaire de recherche pour une durée de trois ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Roch, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

OCTROIE au Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC) la reconnaissance facultaire pour une période de trois ans, jusqu'au 31 août 2021.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Reconnaissance du Centre d'analyse politique : Constitution et fédéralisme (CAP-CF) comme unité facultaire de recherche.**

#### **Résolution CFSPD-2018-2019-730**

ATTENDU la Politique de soutien à la recherche de la Faculté précisant le processus de reconnaissance des unités facultaires de recherche;

ATTENDU le concours de reconnaissance facultaire des unités de recherche lancé le 19 mars 2018 et se terminant le 11 mai 2018;

ATTENDU la demande de reconnaissance facultaire déposée par le Centre d'analyse politique : Constitution et fédéralisme (CAP-CF), dirigé par monsieur Alain-G. Gagnon, professeur au Département de science politique;

ATTENDU l'évaluation du Comité facultaire de la recherche, élargi à monsieur Dominic Hardy, vice-doyen de la Faculté des arts, et la recommandation du Comité d'accorder la reconnaissance au Centre d'analyse politique : Constitution et fédéralisme (CAP-CF) comme unité facultaire de recherche pour une durée de trois ans;

IL EST PROPOSÉ par madame Lysa Brunet, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

OCTROIE au Centre d'analyse politique : Constitution et fédéralisme (CAP-CF) la reconnaissance facultaire pour une période de trois ans, jusqu'au 31 août 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. Affaires étudiantes**

### **7.1 Accueil étudiants**

Le doyen invite les représentants du Service à la vie étudiante à prendre la parole. Le nouveau responsable de la vie étudiante, monsieur Simon Charron revient sur la journée d'accueil du mercredi 29 août dernier. Il informe l'assemblée que 130 personnes y ont participé et qu'il a reçu de très bons commentaires. Monsieur Charron souligne qu'il y a eu un arrimage avec le Département des sciences juridiques. Madame Bernstein mentionne qu'il y a eu trois séances d'accueil pour les étudiants en droit : deux pour les nouveaux inscrits et une pour les étudiants étrangers. Par ailleurs, madame Laurence Léa Fontaine tiendra son activité d'accueil pour les étudiants inscrits aux études supérieures le 27 septembre prochain, précise-t-il. Elle informe les membres que, pour la session d'hiver, cette activité sera organisée conjointement avec monsieur Julian Durazo.

### **7.2 Jeudi 20 septembre 2018 : journée autochtone**

Monsieur Simon Charron invite les membres à participer à cette activité culturelle qui rassemblera plusieurs intervenants du milieu. Au programme : musique, dégustation et de nombreux échanges. Le doyen profite de ce point pour préciser que les autochtones bénéficient maintenant d'un local qui servira de salon, lieu de rencontres, poste de travail, etc. À noter que les étudiants en droit ont été les premiers à activer leur carte d'accès.

## **8. Divers**

- Les stages sont évoqués. Monsieur France Maltais explique que la Faculté a donné le mandat à un consultant d'évaluer la situation et un rapport sera bientôt remis. En attendant le service de première ligne est assuré par madame Carole-Anne Dery. La Faculté est en pourparlers avec une personne qui va assurer le relais des demandes jusqu'à ce que la transition soit complétée.
- Monsieur Hugo Cyr désire attirer l'attention des membres sur un avis qu'il va déposer concernant la politique numéro 16. Cet avis sera effectué à titre de doyen.
- Le doyen propose une résolution de remerciement pour les bons services rendus par madame Amélie Lefort, conseillère à la vie étudiante.

### **Motion de remerciements à madame Amélie Lefort**

#### **Résolution CFSPD-2018-2019-731**

ATTENDU le départ de madame Amélie Lefort de son poste de conseillère à la vie étudiante pour la Faculté de science politique et de de droit;

ATTENDU l'excellent travail accompli par madame Amélie Lefort à ce titre pendant la durée de son mandat;

ATTENDU son implication dans les différents comités de la Faculté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur François Roch, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à madame Amélie Lefort pour l'excellence du travail qu'elle a réalisé pour la Faculté de science politique et de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Dépôt de document**

**10. Levée de séance**

La séance est levée à 14 heures.

Le doyen

La secrétaire